

Master Droit du patrimoine parcours droit du patrimoine et de la gestion des conflits familiaux

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

UNIVERSITE DE LIMOGES
Direction de la Formation Continue et de l'apprentissage
05.55.14.90.70
dfc@unilim.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Niveau 6 : Licence, licence professionnelle, BUT (Niveau 6 européen)

Conditions d'accès :

L'accès en 1ère année de master se fait sur sélection de dossier. Pour candidater en Master 1 Droit du patrimoine et de la gestion des conflits familiaux, les étudiants doivent être titulaires d'une Licence de Droit ou d'un titre équivalent. Candidature obligatoire via MonMaster. Le Master 2 Droit du Patrimoine et des conflits familiaux s'adresse à deux types de public : - en formation initiale aux étudiants titulaires d'un master 1 à dominante droit privé (Carrières judiciaires et sciences criminelles, Droit des affaires...), - en formation continue aux personnes en activité ou en recherche d'emplois titulaires d'un master 1 ou d'une validation d'acquis professionnels ou de l'expérience et qui souhaitent actualiser ou compléter leurs compétences actuelles. L'entrée dans la formation se fait à l'issue d'une sélection sur dossier réalisée par un jury composé d'universitaires et de professionnels. Candidature via e-candidat. Un jury examinera les demandes relatives aux procédures de validation de l'acquis de l'expérience professionnelle (VES, VAE ou VAP).

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Le Master 1 répond à un besoin classique et essentiel de formation de juristes connaissant le droit et l'environnement économique du patrimoine privé et professionnel. Le Master 2 répond au besoin des milieux professionnels en diplômés disposant de connaissances et de savoir-faire multiples en matière de conseil patrimonial et de rédaction d'actes à l'occasion d'une crise familiale. La formation permet l'approfondissement d'enseignements tels que le droit patrimonial de la famille, le droit fiscal ou encore le droit de l'entreprise, assurant des connaissances solides dans l'ensemble des champs thématiques qui touchent au règlement patrimonial des conflits familiaux : conséquences patrimoniales de la séparation d'un couple, conséquences patrimoniales de la mise sous protection d'une personne majeure, décès, devenir d'une entreprise dans ces différentes situations, fiscalité propre aux transmissions patrimoniales. Le Master 2 Droit du Patrimoine et des conflits familiaux offre deux options, l'une à finalité professionnelle, l'autre à finalité recherche.

Contenu et modalités d'organisation

La formation se déroule sur 2ans et comprend 4 semestres. En 1ère année : Le Master 1 Droit du patrimoine et des conflits familiaux comporte, répartis sur deux semestres, tous les enseignements fondamentaux nécessaires aux juristes spécialisés en droit du patrimoine ainsi que diverses options. Aux enseignements spécialisés (droit des régimes matrimoniaux et des successions, droit des sociétés...), s'ajoutent des enseignements complémentaires (droit bancaire, droit des assurances, protection sociale, droit des nouvelles technologies...). Différentes options permettent aux étudiants de préparer leur poursuite d'études. L'enseignement de l'anglais et des cours d'informatique et comptabilité complètent la formation. En 2ème année Le Master 2 Droit du Patrimoine et des conflits familiaux comporte 10 Unités d'Enseignement (UE) réparties sur deux semestres ainsi qu'un stage d'une durée minimale de 8 semaines (voie professionnelle) ou un mémoire de recherche (voie recherche). La formation permet l'approfondissement d'enseignements tels que le droit patrimonial de la famille, le droit fiscal ou encore le droit de l'entreprise, assurant des connaissances solides dans l'ensemble des champs thématiques qui touchent au règlement patrimonial des conflits familiaux : conséquences patrimoniales de la séparation d'un couple (mariage, PACS, concubinage, gestion des biens des enfants), conséquences patrimoniales de la mise sous protection d'une personne majeure (tutelle, curatelle...), décès (successions et libéralités), devenir d'une entreprise dans ces différentes situations, fiscalité propre aux transmissions patrimoniales. Elle permet l'acquisition de savoirs et de savoir-faire qu'il est peu courant de trouver réunis dans une même main, favorisant ainsi l'insertion professionnelle des étudiants.

Durées de la formation

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

Validation(s) Visée(s)

Master mention droit du patrimoine - Niveau 7 : Master, diplôme d'études approfondies, diplôme d'études supérieures spécialisées, diplôme d'ingénieur (Niveau 7 européen)

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Option recherche : possibilité de poursuivre leur cursus universitaire par une thèse de Doctorat sur ces thématiques d'actualité. Option pro : les diplômés exercent des fonctions de juriste spécialisé dans le conseil, dans la gestion du patrimoine, au sein de cabinets d'affaire ou de gestion du patrimoine. Ils peuvent également s'orienter vers la médiation familiale ou se présenter à l'examen d'entrée à la profession d'avocat ou au concours de la magistrature.

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00259478	du 01/09/2021 au 30/06/2023	(87)	UNIVERSITE DE LIMOGES		MON COMPTE FORMATION	FPC

00312946

du 01/09/2022 au
01/07/2024

(87)

UNIVERSITE DE
LIMOGES

MON
COMPTE
FORMATION

FPC

00369799

du 01/09/2023 au
01/07/2025

(87)

UNIVERSITE DE
LIMOGES

MON
COMPTE
FORMATION

FPC

00498741

du 02/09/2024 au
31/08/2026

(87)

UNIVERSITE DE
LIMOGES

MON
COMPTE
FORMATION

FPC